

Le Geneviévois

1721 – 2021



...un village, une rivière, un parc!

Volume 16 no 8

300 ans

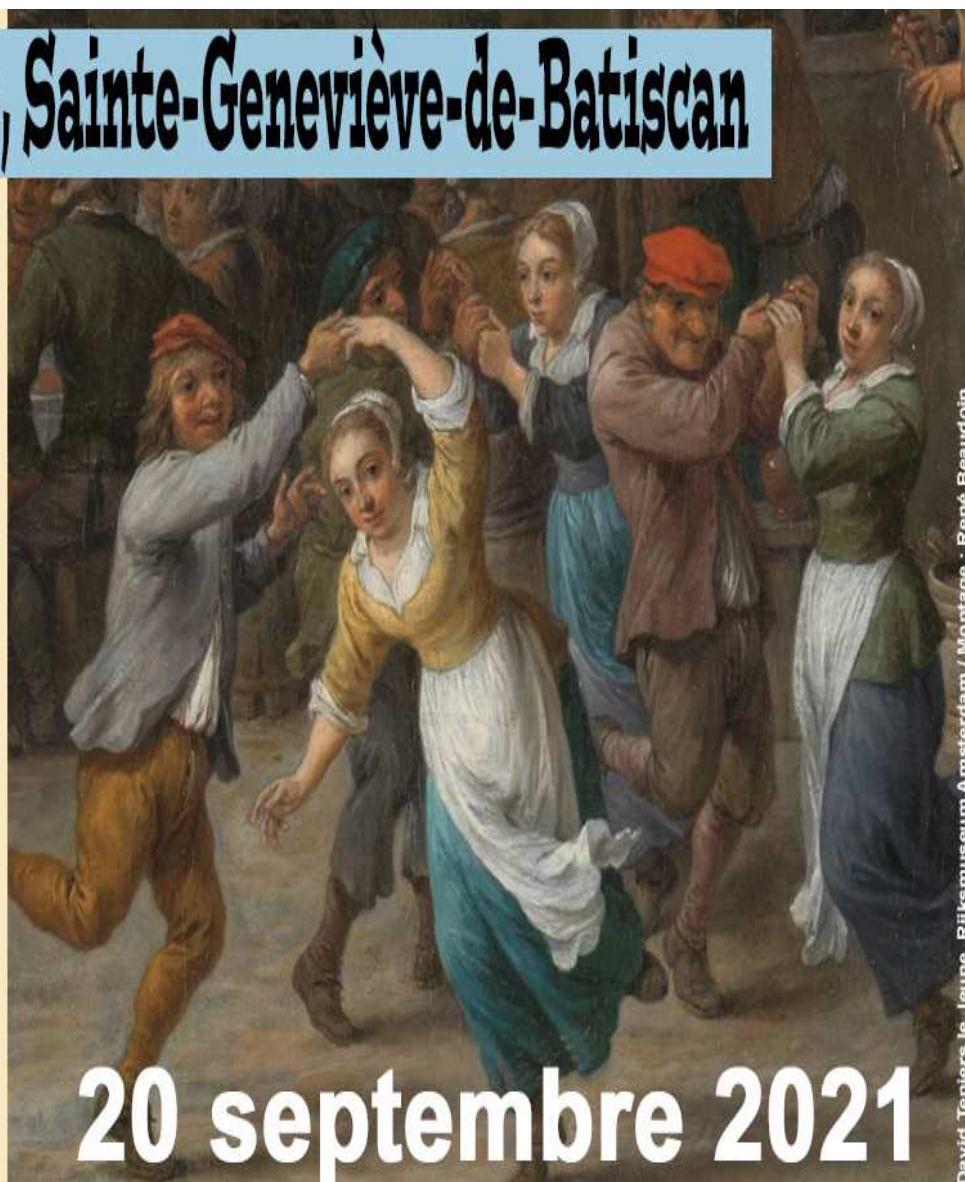
Septembre 2021

Il y a 300 ans, le 20 septembre, les autorités de la colonie accordaient l'indépendance à Sainte-Genève-de-Batiscan. Bonne fête!

Joyeux anniversaire, Sainte-Genève-de-Batiscan

La Société historique de Sainte-Genève-de-Batiscan vous souhaite un joyeux 300e anniversaire

Le 10 février 1721, une délégation «des profondeurs de la rivière Batiscan» a fait une heure de route pour se rendre à Batiscan et demander aux fonctionnaires du Roy que le territoire soit séparé de Batiscan. Le gouverneur, l'intendant et l'évêque accorderont cette autonomie le 20 septembre suivant. Le Conseil d'État du Roy confirme la décision le 3 mars 1722. Sainte-Genève-de-Batiscan est née. Et cela perdure depuis 300 ans. Ce sont les trois dates qui marquent la naissance de Sainte-Genève comme entité locale.



20 septembre 2021

David Teniers le Jeune, Rijksmuseum Amsterdam / Montage : René Beaudoin

C'est une belle aventure qui dure depuis 300 ans.

Production : Municipalité de Sainte-Genève-de-Batiscan

Information : Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca

Prochaine parution : 19 octobre

DATE DE TOMBÉE : 14 OCTOBRE



Christian Gendron
Maire

Message de la direction générale



François Hénault
Directeur général

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Les travaux de remplacement de conduite d'aqueduc sont en cours déjà depuis quelques semaines dans divers secteurs et se poursuivront jusqu'en novembre. De façon globale les présents travaux visent la mise aux normes de conduites d'aqueduc ainsi que la reconstruction de la structure de chaussée à certains endroits. Comme pour chaque projet nous faisons appel à votre patience, mais surtout à votre ouverture. Résider dans une zone de travaux ce n'est pas plaisant et ça amène parfois des modifications à son environnement. Les professionnels que nous mandatons font tout en leur pouvoir pour limiter les inconvénients tout en permettant la réalisation de travaux selon les règles de l'art.

Depuis le 17 septembre, comme président d'élection, je peux recevoir les formulaires de mise en candidature pour les élections municipales, et ce jusqu'au vendredi 1er octobre 16h30. C'est une élection générale donc tous les postes sont à pourvoir. Pour être candidat, la principale qualité recherchée est d'être motivé par le désir d'améliorer votre municipalité. Au cours des quatre dernières années, nous avons fait avancer plusieurs dossiers et améliorer significativement la qualité de nos infrastructures. En incluant les travaux en cours, nous serons à 12 447 000\$ investis en infrastructure uniquement alors que l'endettement à la charge des contribuables est demeuré stable. Je remercie le Conseil sortant pour leur grande collaboration à l'avancée des nombreux projets réalisés au cours de leur terme. Plusieurs autres défis seront à relever au cours des prochaines années. Une toute nouvelle politique famille et aînés sera présenté sous peu, laquelle amène son lot d'action motivante pour notre communauté.

BUREAU MUNICIPAL

Horaires

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 sur rendez-vous
seulement

Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles

Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

Téléphone : 418-362-2078

Web : www.stegenevieve.ca

Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève
de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire : 418-362-3143

Marie-Claude Samuel : 418-362-2223

Annie Van Den Broek : 418-362-2292

Yanick Godon : 418-362-2963

Réjean Marchand : 418-362-3248

Mikaël Carpentier : 819-701-9390

Gilles Mathon : 418-362-2259

Maire suppléant

Mikaël Carpentier : Septembre-octobre

Services municipaux

Bureau municipal : 418-362-2078

Bibliothèque : 819-840-0476

Chef pompier : 418-362-2863

819-691-5560

Adjoint chef pompier : 418-362-1321

Urbanisme : 418-362-2078

Poste 2257

À LOUER

MAISON DE VILLE
CONTEMPORAINE

- AIR CLIMATISÉ
- GARAGE EN FACADE 12'X22'
- GRANDE TERRASSE INTIME 10'X21'
- DOSSERET EN CÉRAMIQUE CUISINE ET SALLE DE BAIN
- DOUCHE CÉRAMIQUE VITRÉE

Information
819-386-2356



ENTREPÔTS

Sainte-Geneviève

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

- Sécuritaire
- Près des services
- Spacieux
- Intérieur/extérieur

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com



RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU 7 SEPTEMBRE 2021

- Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de mars au montant de 521 193.22\$.
- Adoption du deuxième projet de règlement no 447-16-08-21 modifiant le règlement de zonage.
- Adoption du deuxième projet de règlement no 446 relatif aux usages conditionnels.
- Autoriser le maire et/ou le directeur général à donner une procuration concernant la vente des terrains no 2 et 3 de la rue du Ruisseau.
- Autoriser le directeur général à transférer temporairement les fonds de certains surplus affectés en attendant le financement permanent du projet FIMEAU (remplacement de certaines conduites d'aqueduc).

- Adoption de la Politique familiale et des aînés.
- Adoption de la rémunération du personnel électoral pour l'élection du 7 novembre prochain.
- Contrat pour la réalisation d'une étude faune-flore pour le prolongement d'aqueduc rue Bord-de-l'Eau
- Contrat à Groupe Vigneault pour changer les luminaires au garage municipal au coût de 7 410.00\$
- Approbation du plan de construction tel que présenté pour le 2 rue du Ruisseau.
- Dépôt de l'analyse de la situation financière trimestrielle du 1^{er} avril au 30 juin 2021.

**PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Lundi le 4 octobre à 20 h 00

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL
ET DU GARAGE MUNICIPAL**
Lundi le 11 OCTOBRE



CONTENEUR À MÉTAUX FERREUX
JUSQU'À LA FIN OCTOBRE

La municipalité met à la disposition des citoyens un service de conteneur pour métaux ferreux.

Il est situé au garage municipal, 33, rue St-Charles. Il est possible de déposer :

Laveuse – sècheuse - lave-vaisselle
Réservoir eau chaude – tondeuse
BBQ – souffleur – climatiseur
Bicyclette – cuisinière - et autres rebus métalliques

*Je souhaite
garder vos enfants*

Léanne Bellemare	819-690-6293
Lou Berthiaume	819-690-6293
Gabryel Bertrand	819-269-2912
Maïka Dubois	819-979-4633
Mathyce Gauthier	819-362-2687
Nathanaël Le Marois	418-362-3259



Collecte de déchets domestiques



La cueillette des ordures ménagères se fera toutes les deux semaines dès le début du mois d'octobre.

Vérifier avec le calendrier municipal.



Cueillette des encombrants (Monstres)

Le 5 octobre pour ceux du 360 au 420 rang Côté Sud

Le 14 octobre pour ceux du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime

Le 13 OCTOBRE pour le reste du territoire.

Les réfrigérateurs, les matériaux de construction, les pneus, produits électroniques, pièces de véhicules, bains, douches et les déchets domestiques dangereux **ne sont pas ramassés**. Ceux-ci doivent être apportés à l'écocentre.

PRÉCISION CONCERNANT LES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ET DE DÉMOLITION

Ces matières sont pour la plupart recyclables ou valorisables et **ne sont pas ramassées** lors de la collecte des encombrants. Il faut comprendre que les matières ramassées dans les encombrants s'en vont directement à l'enfouissement. Ce qui a pour effet d'augmenter les coûts pour les municipalités. D'où l'intérêt à aller les porter directement dans les écocentres.

Abri d'auto temporaire

Du 1^{er} octobre au 30 avril de l'année suivante, vous pouvez installer un abri d'auto temporaire aux conditions suivantes :

- ✓ Il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- ✓ Le revêtement de l'abri doit être fait en toile ou un autre matériel spécifiquement manufacturé à cette fin;

L'implantation de l'abri doit respecter les distances minimales suivantes :

- ✓ 1 mètre de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue;
- ✓ 2 mètres de la ligne avant du terrain lorsqu'il n'y a pas de trottoir ni de chaîne de rue;
- ✓ 1 mètre des lignes latérales du terrain.

L'abri d'auto temporaire doit être démonté en dehors de la période d'autorisation.





Bibliothèque

HEURES D'OUVERTURE mercredi de 18 h 30 à 20 h 30

NOUVEAUTÉS



Diamants de sang
James Patterson

La belle-mère
Sally Hepworth



Le courage d'une sœur
Kitty Neale

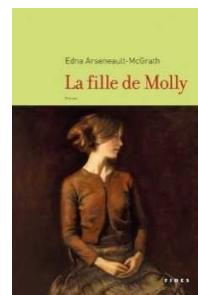


Une voisine encombrante
Shari Lapena

Moi aussi je t'aime
Maxime Landry



Vie secrète
Danielle Steel



La fille de Molly
Edna Arsenault-McGrath



Attendez que je me souviennne
Jean Brouillette

Votre équipe Biblio...



LE SERVICE URBANISME

Tout projet :

- de construction
- de transformation
- de travaux aux abords des rivières et talus
- d'agrandissement
- d'addition de bâtiment
- d'installation ou modification d'installation septique

Permis

EXIGE UN PERMIS AU PRÉALABLE

Faire des travaux sans permis, peut vous causer de graves problèmes ainsi qu'à l'entrepreneur.

- www.stegenevieve.ca/fr/services-aux-citoyens/urbanisme

DIRECTEMENT À LA MUNICIPALITÉ

Les mercredis et jeudis

De 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00

M. Sébastien Blanchette

418-326-2078 poste 2257



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement #446-05-07-21 créant un règlement sur les usages conditionnels de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 septembre 2021, le conseil de la municipalité a adopté le second projet de règlement #446-05-07-21 créant un règlement sur les usages conditionnels de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

2. Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

3. Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'autoriser l'hébergement locatif à court terme dans la municipalité en dehors du périmètre d'urbanisation. Les dispositions du règlement établissent les zones visées par ce règlement.

4. Pour être valide, une demande doit :

indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication de l'avis, soit le 27 septembre 2021.

être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21

5. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité.

6. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 16 septembre 2021.

François Hénault, directeur général

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum sur le second projet de règlement #447-16-08-21 modifiant le règlement de zonage 310-19-01-09 de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 7 septembre 2021, le conseil de la municipalité a adopté, le 7 septembre 2021, le second projet de règlement #447-16-08-21 règlement de zonage de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan.

2. Ce second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

3. Une demande relative à la disposition ayant pour objet d'autoriser l'hébergement locatif à court terme dans la municipalité en dehors du périmètre d'urbanisation. Les dispositions du règlement établissent les zones visées par ce règlement.

4. Pour être valide, une demande doit :

indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;

être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication de l'avis, soit le 27 septembre 2021.

être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21

5. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité.

6. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 16 septembre 2021.

François Hénault, directeur général



REPRISE DES ACTIVITÉS



ACTIVITÉS AQUATIQUES

DU TREMPLIN

PROGRAMMATION 2021-2022

- Programme Croix-Rouge natation junior (6 ans et plus)
- Programme Bains libres dirigés (Aquaforme)
- Cours Privés

Pour s'inscrire à une de ses activités, aller sur le site de l'école le Tremplin à l'onglet « Services à la communauté ».

Pour réserver votre place aux bains libres ou entraînements libres, veuillez aller sur le site de l'école le Tremplin à l'onglet « Services à la communauté ».

Pour informations,

Communiquez avec Marianne Brouillette à
marianne.brouillette@cduroy.qc.ca



BONNE SESSION À TOUS!



CARTOUCHES D'IMPRIMANTES VIDES

Vous pouvez venir porter vos cartouches directement au bureau municipal.

En plus de poser un geste concret à l'environnement ceci permet de financer une vingtaine de chiens annuellement à la fondation MIRA.



mira

Recrutement de personnel électoral

Toutes les personnes intéressées à travailler aux élections municipales du 7 novembre prochain sont invitées à soumettre leur candidature en communiquant au bureau de la municipalité au numéro 418-362-2078.

Postes à combler :

- ❖ réviseur à la commission de révision
- ❖ scrutateur au bureau de vote
- ❖ secrétaire au bureau de vote
- ❖ maintien de l'ordre
- ❖ membre à la table de vérification.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Mercredi 15 septembre 2021, 11h50

Souffleuse à neige Husqvarna 28 pouces

- | | |
|------------------------|---|
| 1- René St-Arnaud : | 260 \$ |
| 2- Nicholas Cappelli : | 55 \$ |
| 3- David Gervais : | 400 \$ |
| 4- André Mailhot : | 350 \$ |
| 5- Gabryel Mathon : | 440 \$ |
| 6- Daniel Magny : | 527 \$ |
| 7- Hugo Massicotte : | 516.50\$ (reçu après la période de dépôt) |

Présents : Yannick Godon et Léonie Désilets

**A
vendre**

Municipalité

418-362-2078

Stores verticaux

couleur blanc

92 " de large X 90 " de haut

2 de disponibles

PRIX : 30\$ chacun





Avis public d'élection

Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, François Hénault, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de maire
Poste de conseillère ou conseiller #1
Poste de conseillère ou conseiller #2
Poste de conseillère ou conseiller #3
Poste de conseillère ou conseiller #4
Poste de conseillère ou conseiller #5
Poste de conseillère ou conseiller #6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

Lundi	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00
Mardi	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00
Mercredi	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00
Jeudi	De 9 h 00 à 12 h 00	De 13 h 00 à 16 h 00

Vendredi les 17 et 24 septembre : sur rendez-vous

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**



**Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)**

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 11 octobre.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Sylvie Baril

6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

30, rue St-Charles, Ste-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0

418-362-2078 poste 2251

Signature

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan le 15 septembre 2021

Président d'élection

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).



Un petit mot des conseillers (ère) qui mettent fin à leur mandat

Chers citoyens, chères citoyennes, je vous remercie de l'appui dont vous m'avez fait part dans les dernières années.

C'est avec des sentiments partagés que je vous annonce le non-renouvellement de mon mandat de conseiller municipal. En effet, pour des raisons personnelles et afin de me concentrer sur ma carrière, cette décision fut mûrement réfléchie. Je profite par la même occasion pour remercier l'ensemble du conseil avec qui il fut agréable de collaborer. Mon passage dans la municipalité m'aura permis d'acquérir une foule de connaissance et par le fait même cher citoyens, de grandir avec vous, durant toute la durée de mon mandat. C'est avec fierté que je quitte la tête remplie de beaux souvenirs et, au plaisir de recroiser votre chemin au quotidien.

Je vous souhaite à tous une excellente continuation.

Sincèrement,

Mikael Carpentier

Citoyens et citoyennes,

Après 20 ans de politique municipale, le temps est venu de laisser mon poste de conseiller pour de nouvelles idées afin d'améliorer notre municipalité.

Je tiens à remercier tous les maires et conseillers que j'ai côtoyés ce fut une belle expérience pendant ces années. Je souhaite la meilleure des chances au nouveau conseil.

Gilles Mathon

Geneviévois, Geneviévoises,

Le mandat que vous m'avez confié, tire à sa fin et pour des raisons personnelles je ne le renouvellerai pas. Un grand merci aux membres du Conseil ainsi qu'à la direction qui m'ont accompagné durant toutes ces années. Mon passage au Conseil municipal a très enrichissant pour moi. Je souhaite à la personne qui me succèdera, la même collaboration qu'on m'a accordée.

Réjean Marchand

Chers Geneviévois et Geneviévoises,

Le début des élections municipales marque la fin de mon mandat comme conseillère. Ces quatre dernières années m'ont permis de rencontrer des gens généreux, intéressants et impliqués. J'ai beaucoup apprécié la patience avec laquelle les membres du Conseil et François, notre directeur général, ont pris le temps de m'expliquer les rudiments du métier.

Dans le cadre de mes responsabilités, j'ai eu la chance d'être témoin de la détermination, de la créativité et du dévouement des bénévoles de la bibliothèque pour vous offrir un endroit où il est agréable d'aller. J'ai aussi apprécié travailler avec des familles et des aînés dans l'élaboration de la politique familiale. J'ai rencontré des bénévoles généreux, dynamiques et ouverts aux besoins des gens, que ce soit dans l'organisation de fêtes pour les enfants ou dans des activités variées. Bref, j'ai reçu autant que j'ai donné au cours de ces quatre années.

J'aurais bien aimé poursuivre cette expérience, mais d'autres projets m'attendent ailleurs. Toutefois, je vous encourage à vous présenter si vous avez le goût d'apprendre, d'écouter, de donner, si vous avez l'esprit ouvert et du jugement ainsi que du temps à offrir.

Merci pour votre confiance.

Annie Van Den Broek

Merci



HALLOWEEN STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN AU VÉTÉRAN

ENEZ SOUPER AVEC NOUS LE
SOIR DE L'HALLOWEEN

HOT-DOG GRATUIT
AMUSEMENT POUR ENFANTS
PLAISIR GARANTIE!



**DIMANCHE 31 OCTOBRE
ENTRE 17 H ET 18 H 30**



RECHERCHÉ

BÉNÉVOLES POUR
L'HALLOWEEN

Préparation des hot-dogs
Cuisson des hot-dogs
Animation aux enfants

**Dimanche 31 oct 2021
pour le souper**

Intéressé? Communiquer
avec la municipalité :
418 362-2078





Vous vivrez le jeu Radisson, un défi dont vous êtes le héros.
Hébertisme, animation et une dégustation.

Horaire :

12 h 30 - Départ des loisirs en autobus

2 h 30 d'activités

17 h 05 - Retour à Ste-Geneviève

Prix :

16 ans et plus - 14 \$

4 à 15 ans - 6 \$

3 ans et - Gratuit

Famille (4) - 35 \$

*La municipalité
vous offre la moitié
du prix d'entrée
pour vos enfants.
Rabais déjà
accordé dans le
prix affiché.*

Activité familiale : inscription avec adulte accompagnateur.

Port du masque dans l'autobus pour les 10 ans et plus.

Passeport vaccinal obligatoire pour les 13 ans et plus.

Informations : 418 362-2078

Réservez votre place à la municipalité avant vendredi le 1er octobre 2021.

Participants

Âge

Coût à payer

Sainte-Geneviève-de-Batiscan

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	Signature
_____	_____	_____





Club Ste-Geneviève-de-Batiscan

BONNE NOUVELLE

AGA (Assemblée générale annuelle)

Tout en respectant les consignes de sécurité sanitaire, l'assemblée générale annuelle aura lieu le lundi 18 octobre 2021 à 11h30 pour un dîner boîte à lunch (Ti-Coq) au coût de 5,00\$ et par la suite aura lieu l'assemblée générale annuelle (élections). Cette rencontre aura lieu dans la grande salle.

PREUVE VACCINALE

Vous avez reçu vos 2 doses de vaccin contre la Covid-19 et vous aimeriez avoir votre passeport vaccinal en format « carte d'affaires », c'est maintenant possible. Mme Lyse Tremblay (418-362-2397) vous invite à communiquer avec elle si vous êtes intéressé à avoir ce format de passeport vaccinal. Ce format vous permet de le placer dans votre porte-feuille et plus facile d'accès au moment où on vous demande de le vérifier.

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en septembre :

Hélène Durand, Linda St-Louis, Micheline Pronovost, Jacques Cossette, Suzanne Lamothe Gervais, Réjean Boisclair, Maurice Gervais, Danielle Tremblay, Paul-André Lahaie, Louise Picard, Fabienne Massicotte, Jacques Rivard.

BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !



CLUB DE MARCHE

Vous êtes intéressés à marcher en bonne compagnie. Un club de marche est organisé par la Fadoq Ste-Geneviève. Le point de départ se fera au Centre communautaire, et ce, à compter du jeudi 7 octobre 9h00, et de là vous décidez l'endroit où vous marchez. Tout le monde est invité pas besoin d'être membre de la Fadoq.

Au plaisir de se rencontrer à nouveau,

Normande Cossette, présidente



Merci de choisir les commerces des Chenaux!

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS !**



Achat local des Chenaux



1733

Grandes dates de notre histoire

pour les vieilles souches comme pour les jeunes pousses

Faire raconter un village • Faire danser un village • Faire rêver un village
par René Beaudoin, historien, Société historique de Sainte-Geneviève



Une esclave à Sainte-Geneviève

Gabriel Lefebvre et Louise Duclos, de l'actuelle Pointe-à-Trudel, adoptent en 1731 la petite Marie-Joseph, âgée d'environ 5 ou 6 ans. Le couple est l'ancêtre des Lefebvre et des Despins. J'utilise le mot « Adopter », mais pour être exact, il faudrait peut-être que j'écrive qu'ils ont acheté cette petite. Elle était une esclave. Pas une esclave noire. Une esclave autochtone. Les deux tiers des esclaves connus au Québec étaient des autochtones. La plupart

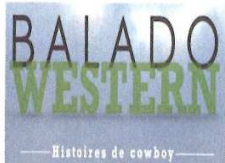
provenaient de guerres entre autochtones. Certaines sociétés autochtones étaient esclavagistes. À l'issue de la bataille, on rapportait des captifs comme garantie ou monnaie d'échange. Quels ont été les termes de l'acquisition de la petite Marie-Joseph par le couple Lefebvre-Duclos? On n'en sait rien, les archives sont muettes jusqu'à ce jour. Tout ce qu'on sait d'elle, c'est qu'elle fut baptisée le 6 décembre 1733 et que l'acte de baptême précise qu'elle était de la nation siouane des Patokas, une branche des Poncas, et que ça faisait deux ans qu'elle demeurait chez les Lefebvre-Duclos. En 1731, Gabriel Lefebvre avait environ 71 ans et Louise Duclos avait environ 58 ans. Le couple Lefebvre-Duclos était marié depuis 42 ans. Ils avaient eu 14 enfants entre 1689 et 1714. En 1731, il n'en restait que quatre à la maison, quatre gars âgés entre 17 et 28 ans. Et les Lefebvre-Duclos ont des petits-enfants dont la plus vieille a 7 ans. Pourquoi donc prendre à leur service une gamine de 5 ou 6 ans? Comment était-elle traitée? Les archives ne disent rien. On ne peut faire que des suppositions. Ce qu'on sait, c'est que ces esclaves étaient traités généralement comme des enfants adoptifs. Qui était cette Marie-Joseph? On l'ignore aussi. Est-elle une captive provenant de l'ouest étatsunien comme la plupart des autres? A-t-elle été enlevée par des Autochtones ou par des «Blancs» avant d'être acquise par les Lefebvre-Duclos? Ou sa mère est-elle une esclave elle-même et que l'enfant a été placé chez les Lefebvre-Duclos le temps qu'elle grandisse un peu? « Est-ce chez le maître une réaction de paternelle humanité ou souci du cheptel? peut-être les deux. », suggérera l'historien Marcel Trudel. Chose certaine, pencher pour l'un ou l'autre, ce ne serait qu'expectative, peut-être même un jugement de valeur ou un anachronisme. Qu'est-elle devenue? Les archives ne le disent pas non plus. À son baptême en 1733, Louise Duclos était décédée depuis un mois et demi. Est-elle restée chez le veuf ou placée dans une autre famille? A-t-elle été baptisée pour lui redonner sa liberté et éviter qu'elle ne soit vendue à nouveau? On l'ignore. (Photo d'une fillette de la nation Ponca, vers 1892.)

Le naturel de l'esclavage?

Comment les autres Genevévois ont-ils réagi? Sans doute avec une certaine indifférence puisque c'était assez courant. Pour la période de 1629 jusqu'à l'abolition de l'esclavage en 1833, on en connaît au moins 1200 en Nouvelle-France, parmi lesquels il y avait de nombreux enfants. Il y a eu 5 esclaves autochtones à Champlain, 14 à Batiscan et 31 à Sainte-Anne plus 2 d'origine africaine. Mais cela dit, il y eut un procès en 1733 à Montréal concernant une autre esclave et on alléguait que le fait qu'elle ait été baptisée rendait impossible sa vente comme un bien meuble. Est-ce la raison pour laquelle notre Marie-Joseph a été baptisée? On ne le sait pas. Mais ce n'était qu'un argument moral, parce que le droit ne l'interdisait pas.



Le mois prochain : L'année 1760



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Histoire de cowboy
Le premier Balado western québécois

Shawinigan, jeudi 9 septembre 2021 – Tourisme Shawinigan et les MRC de Mékinac et Des Chenaux s'unissent pour lancer "Histoires de Cowboys", une expérience western en balado, le premier en son genre au Québec. Tous ces partenaires ont uni leurs forces afin de créer 12 capsules audio ayant pour objectif de vous entraîner en balade dans l'univers de 10 entreprises de la Mauricie incarnant la culture western au quotidien.

« Le western, c'est plus qu'un bonhomme du "Far West" arborant le fameux chapeau sur son cheval; c'est une culture, des valeurs, une vision de grand respect envers l'environnement, notamment les animaux et le milieu rural » précise Amélie Bouchard, responsable du projet et coordonnatrice marchés groupes à Tourisme Shawinigan.

Pour écouter le Balado, les adeptes de western sont invités à parcourir le trajet proposé et se balader à travers 3 MRC de la Mauricie, soit Shawinigan, Mékinac et des Chenaux. Sur la carte du parcours, disponible sur le site baladowestern.ca, se trouve l'emplacement des affiches du Balado Western avec des codes QR qui permettront d'écouter les capsules, et, par le fait-même, de découvrir des gens qui ont bâti la région et l'univers du western mauricien!

Chaque capsule de cette balade western contient une partie narration ainsi qu'une partie entrevue avec les entrepreneurs des endroits présentés. Vous y suivrez les aventures d'un cowboy moderne fraîchement débarqué en Mauricie. Au fil de l'histoire, celui-ci rencontre des entrepreneurs attachants et authentiques, lui rappelant ses origines. Parmi eux, vous y retrouverez: Le Broadway, le Trou du diable, le Ranch Dupont, les Écuries Équi-Ami, la Mini-ferme du Boisé, la Microbrasserie À La Fût, le Village Western Kapibouska, l'usine Boulet, le Festival Western de St-Tite, la Ferme du Tarieu, les Écuries Gaétany et Éco-Ferme Marie-Moutons.

Ce projet a pu voir le jour grâce aux investissements de Tourisme Shawinigan, de la MRC de Mékinac et de la MRC Des Chenaux. Tourisme Mauricie, via le Fonds Synergie et le Fonds Étonnant, est également un partenaire financier important dans la réalisation de ce projet « Le

fait de voir plusieurs organisations du territoire travailler en collaboration est toujours inspirant pour l'industrie, et le balado western est un projet rassembleur qui combine parfaitement les positionnements de nature authentique et d'histoires étonnantes de la région de la Mauricie. » affirme Joany Dufesne, Directrice communications et marketing à Tourisme Mauricie

Enfin, le lancement du balado "Histoires de Cowboy" arrive juste à temps pour accompagner le retour du Festival Western de Sainte-Tite, bonifiant ainsi l'expérience des festivaliers. Bien entendu, les auditeurs pourront continuer de suivre le cowboy après la clôture du festival afin de faire durer le plaisir puisque le Balado Western demeurera disponible en ligne.

Le projet est réalisé par l'équipe du DigiHub en collaboration avec Mack & Ro, ainsi que Spoken Adventures et Rum&Code.

-30-

Source :
Andréanne Boisvert
Coordonnatrice communication et marketing, Tourisme Shawinigan
andreanne@tourismeshawinigan.com

Informations :
Amélie Bouchard
Coordonnatrice marchés groupes, Tourisme Shawinigan
amelie@tourismeshawinigan.com

OFFICE DE
TOURISME
FOIRES ET CONGRÈS DE
SHAWINIGAN



Mauricie
LA BELLE D'À CÔTÉ



MRC des
Chenaux
SI PROCHES

MÉKINAC
en mauricie



digihub
SHAWINIGAN



**MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX INC.**

100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0, Tel: (418) 325-2120

Cafés-rencontres**Lundi 4 et 18 octobre – St-Narcisse / Mercredi 6 et 20 octobre, 9h30 – La Pérade**

Spécial boîte à lunch et Parlons charge mentale seront les 2 thèmes abordés durant les cafés-rencontres du mois d'octobre. Garderie simultanée sur place.

Césame**Série de 8 rencontres, début 4 octobre en après-midi – La Pérade**

Pour les parents et leurs enfants de 3 à 5 ans. Ces ateliers visent à développer l'estime de soi en l'enfant tout en améliorant ses capacités de communication.

Mélodie des « Ani-mots »,**Série de 5 rencontres, début 6 octobre en après-midi – Saint-Narcisse**

Pour les parents et leurs enfants de 2-3 ans. Ces ateliers, basés sur le développement de l'éveil à la lecture et à l'écriture ainsi que sur le développement du langage, seront ponctués d'histoires, de jeux, de techniques de relaxation et de découvertes qui raviront vos enfants.

Y'APP**Série de 6 rencontres, début 14 octobre, 9h00 – La Pérade**

Pour les parents et leurs enfants de 0-5 ans, ces rencontres sont un appel au partage de vos expériences parentales sur 5 grands thèmes concernant l'enfant. Tous les sujets de discussion sont déterminés par le parent lors de la première rencontre.

Encadrer sans culpabiliser**Série de 6 rencontres, début le 20 octobre, 19h00 – La Pérade**

Rencontres permettant aux pères d'échanger sur l'encadrement des enfants 0-12 ans. Règles de vie, communication efficace, besoins de l'enfant, conséquences et bien plus encore seront proposés comme sujets de discussions et d'échanges.

Papa en action, Ferme Éthier, samedi 16 octobre

Parce qu'avec papa c'est différent, offrez à vos enfants des souvenirs qu'ils chériront toute leur vie. Tarif spécial pour les membres. Pour vous tenir informé, suivez la page Facebook *Papa en action MRC des Chenaux*.

Explore avec papa, tous les mois

Testez nos diverses activités scientifiques et mécaniques avec vos enfants. Tous les pères participants se rendent éligibles au tirage mensuel. Pour tous les détails, visitez la page Facebook *Papa en action MRC des Chenaux*.



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Les Rencontres Hydro-Québec : la culture dans la MRC des Chenaux

Programmation des activités des Journées de la culture, édition 2021

Saint-Luc-de-Vincennes, 14 septembre 2021 - 4 activités auront lieu dans le cadre des Rencontres Hydro-Québec des Journées de la Culture, les 25 et 26 septembre prochain, afin de favoriser un plus grand accès à la population aux arts et à la culture. Spectacles musicaux, conférence-spectacle et atelier de dégustation seront offerts gratuitement à Batiscan, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Saint-Luc-de-Vincennes.

Bonne chère au Presbytère, Batiscan

En collaboration avec la cheffe Isabelle Dupuis du restaurant la Microbrasserie Le Presbytère de Saint-Stanislas, le Vieux Presbytère de Batiscan offrira un atelier permettant de goûter les récoltes du potager patrimonial du Vieux Presbytère.

De la musique plein les arbres, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

La Corporation de développement La Gabelle, en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, vous invite à découvrir un site enchanteur avec « De la musique plein les arbres ». Cette fête culturelle extérieure se tiendra aux abords des rives de la Gabelle, tout près de la forêt et de ses sentiers, qui arboreront un paysage automnal mettant en lumière la richesse de ce site.

L'harmonica : son histoire, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Professeur d'harmonica depuis 30 ans, Sylvain Rodrigue vous livrera un spectacle-conférence entièrement dédié à son instrument. Véritable passionné, il vous fera remonter le temps en parcourant les dédales de l'histoire de l'harmonica, de ses origines jusqu'à nos jours. Il interprétera une sélection de pièces en fonction de cette chronologie palpitante mettant en valeur les membres de la famille de l'harmonica ; de l'harmonica à accords, le plus long, à l'harmonica basse, la voisine de la contrebasse.

Le Vent du Nord, Saint-Luc-de-Vincennes

Le Vent du Nord, c'est 10 albums et plus de 2000 concerts sur quatre continents en 19 ans. Ambassadeur francophone incomparable, ce quintette présentera ce spectacle, inspiré de l'album Territoires, après des séries de concerts à succès notamment en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Préparez-vous à assister à une célébration musicale enlevante avec violons, guitares, vielle à roue, bouzouki, accordéon, tapement de pieds et plus encore !

Veuillez noter qu'une réservation est requise pour certaines activités. Pour plus d'informations, visiter le site des [Journées de la culture](#) sous l'onglet les Rencontres Hydro-Québec.

À propos des Journées de la culture

Initiées et orchestrées par Culture pour tous, les Journées de la culture sont 3 jours d'activités gratuites et ouvertes à tous qui favorisent un plus grand accès de la population aux arts et à la culture. Tel que décrété par l'Assemblée nationale, l'événement se déroule chaque année le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants, partout au Québec.

À propos des Rencontres Hydro-Québec

Les Rencontres Hydro-Québec sont nées d'une initiative d'Hydro-Québec visant à susciter et à soutenir la production, lors des Journées de la culture, d'activités culturelles et artistiques dans des municipalités de moins de 3 000 habitants. Inscrites dans la programmation des Journées, ces activités contribuent à mettre en valeur la fierté locale des villes, à célébrer la culture du territoire et à l'amener dans le quotidien des citoyens.

-30-

Sources :

Magali Léveillé

Conseillère aux communications, MRC des Chenaux
communications@mrcdeschenaux.ca

Les Rencontres Hydro-Québec :

Site officiel des Journées de la culture, description des activités

Informations :

Élyse Marchand

Agente de développement touristique et culturel, MRC des Chenaux
tourismeculture@mrcdeschenaux.ca

Partenaire financier :



**PROGRAMMATION OCTOBRE 2021****Conférence « Les émotions: alliées ou adversaires »**

Être émotif, est-ce une qualité ou un défaut? Les émotions sont-elles des amies ou des ennemies, des alliées qui nous rendent plus forts ou des adversaires qui peuvent nous nuire et dont il faut se méfier? Blandine Soulmana, femme de courage, d'action et de parole, saura vous guider à travers cette conférence haute en couleur.

Mardi le 5 octobre (Arrivée 13h)

660, rue Principale, St-Luc-de-Vincennes
(Stationnement et porte arrière)

Conférence s'adressant aux proches aidants d'ainés. Transport disponible, informez-vous!

*Inscription obligatoire, places limitées

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

Atelier « Isolement et solitude »

La solitude et l'isolement ne se sont probablement jamais faits autant ressentir que depuis le début de la pandémie. Venez en discuter avec nous pour les démystifier et les normaliser afin de les prendre d'assaut.

Jeudi le 7 octobre à 13h15

13h15

Ste-Thècle (local 217)

Randonnée en forêt au Parc de la Rivière Batiscan

Une marche de groupe en nature, ça vous dit?

Amenez votre bonne humeur et des habits adaptés et on fournit eau et collation santé!

**Jeudi le 14 octobre**

13h15 à 15h

575, route 352, St-Stanislas (Secteur Murphy)

Entrée gratuite pour tous nos membres et accompagnement

* Inscription obligatoire/ Annulée en cas de mauvais temps

Café-jeux

Venez vous amuser à une multitude d'activités ludiques qui saura vous faire décrocher de votre quotidien. Du grand plaisir à profusion, même avec distanciation!

Mardi le 19 octobre à 13h15

St-Luc-de-Vincennes (2e étage)

Jeudi le 21 octobre à 13h15

Ste-Thècle (local 213)

Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Mardi le 26 octobre à 13h15

St-Luc-de-Vincennes (2e étage)

Jeudi le 28 octobre à 13h15

Ste-Thècle (local 217)



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais)

Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)

St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)

**Panier de Noël**

Vous êtes une famille, un couple ou une personne seule ayant un faible revenu, le Centre d'action bénévole des Riverains vous offre la possibilité de recevoir un panier de denrées pour la période des Fêtes.

Faites votre demande en remplissant le formulaire disponible sur notre site au www.cabdesriverains.org et à nos bureaux **octobre au 12 novembre inclusivement**. Aucune demande ne sera acceptée après cette période. Une contribution minimale pour vous être demandée.

Pour plus d'informations, communiquez avec nous! 418 325-3100





PASSEPORT VACCINAL

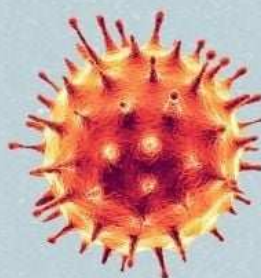
VOUS ÊTES DANS L'IMPOSSIBILITÉ
DE VOUS LE PROCURER?

NOTRE PERSONEL PEUT
VOUS ACCUEILLIR
POUR IMPRESSION ET
PLASTIFICATION DU
PASSEPORT

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
APPELÉZ AU 418 325-3100

POUR PROCÉDER, VOUS DEVREZ AVOIR
LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS:

VOTRE NUMÉRO D'ASSURANCE MALADIE
NOM ET PRÉNOM DE VOS PARENTS
LA DATE DE VOTRE PREMIÈRE VACCINATION
LE NOM COMMERCIAL DE VOTRE PREMIER VACCIN



COLLECTE D'INFORMATION
ANONYMES



CISAÏLLE 2021

PROGRAMME DE LUTTE À LA PRODUCTION ET AU TRAFIC DE CANNABIS

CONTACTEZ: AGENT WILLIAM TURCOTTE 12653

POSTE DE LA MRC DES CHENAUX: (418)-325-2272



**NOUVEAU
SERVICE!**

L'outil de jardinage indispensable

Michel Vincent

m1ch3lv1nc3nt@gmail.com

819 699-7659



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4 Conseil Municipal	5	6	7	8	9
10	11 En 1833, permission accordée de construire un trottoir, le premier à Ste-Geneviève ACTION DE GRÂCE	12 En 1868, construction du premier réseau d'aqueduc.	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	Saviez-vous que... En 1868, un premier système d'aqueduc est construit à Sainte-Geneviève. En 1904, le service téléphonique est introduit au village et l'électricité en 1909. En 1945, le téléphone et l'électricité ne sont pas encore disponibles dans le rang du Village-Champlain. La première route est gravellée en 1917. L'asphalte commencera à être posée sur les routes en 1947. Société historique de Sainte-Geneviève-de-Batiscan/René Beaudoin					



Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Récupération



Programme Pied



Pleine Lune



Bibliothèque (**mercredi** de 18 h 30 à 20 h 30)



Dimanche 10 h 45



Club de marche 9 h 00



Cueillette des encombrants



Cours de danse



Cercle de Fermières Les Genevoises 19 h 30